

nos maisons

Au-delà de la Covid-19: un voyage au cœur de la ville

Le réseau Accès culture de la Ville de Montréal invite les artistes et les organismes montréalais à investir la ville dans le cadre d'un grand projet collaboratif en médiation culturelle qui réunira toutes les maisons de la culture. Nous encourageons particulièrement les artistes issu.e.s des diversités culturelles, fonctionnelles et de genre, les artistes racisé.e.s, les artistes autochtones ainsi que les artistes peu visibles dans les structures de diffusion, et ce, à différentes étapes de leur carrière, à proposer un projet.



Projet de médiation culturelle avec l'artiste Emmanuelle Jacques au Quai 5160 - maison de la culture de Verdun.

Arrondissement de Verdun. 2019

Contexte et thématique

Née dans la période de pandémie qui bouleverse notre vie sociale et culturelle, cette initiative veut faire tomber les murs qui nous isolent les un.es des autres, en toute sécurité et de manière créative, en offrant des rencontres artistiques avec la population sur le thème « Nos maisons ». Cet appel à participation s'est développé en plein cœur du premier confinement, alors que la majorité des projets de médiation culturelle en cours ont dû être brutalement interrompus et re-scénarisés pour les adapter à la réalité et aux mesures actuelles.

Les projets proposés pourront prendre des formes diverses, en présence dans la ville ou en ligne, selon les consignes de la Santé publique : projets ou résidences de cocréation, ateliers, correspondances, art numérique participatif, etc. Ils devront être axés sur la relation avec les populations pour favoriser le contact entre les pratiques artistiques, les habitant.e.s et le territoire. Une place importante sera accordée aux rencontres avec les personnes particulièrement vulnérabilisées par le contexte actuel, comme les personnes itinérantes, les nouveaux arrivants, les personnes à mobilité réduite, les aîné.e.s, etc.

Les maisons de la culture accompagneront les artistes et les organismes pendant le développement et la réalisation de leurs projets. Elles les aideront à rejoindre les populations ciblées et à adapter leurs activités au contexte. Elles pourront aussi jumeler certains projets déployés dans différents arrondissements pour favoriser les échanges créatifs et briser l'isolement.

Les artistes s'inspireront du thème « Nos maisons » pour proposer aux Montréalais.e.s de s'approprier les maisons de la culture et le territoire de la ville de différentes façons : par l'exploration de la notion de maison, autant physique qu'imaginaire, par des parcours dans les quartiers, par des rendez-vous pour se retrouver ensemble, par la découverte de nouveaux lieux culturels aux quatre coins de la ville. Au-delà du confinement et de la distanciation, cet appel est une invitation à revisiter la notion de maison par des rencontres et des voyages au cœur de nos quartiers et de la ville.

Types de projets recherchés

- > Les projets devront prendre diverses formes de cocréation avec la population : projets ou résidences de cocréation, ateliers, correspondances, art numérique participatif ;
- > Les activités pourront se réaliser soit en présence dans la ville ou en ligne, selon les consignes de la Santé publique en vigueur au moment de leur réalisation ;
- > Les projets devront faire une place importante à la rencontre avec les populations et plus particulièrement avec les personnes vulnérabilisées par le contexte actuel, comme les personnes itinérantes, les nouveaux arrivants, les personnes à mobilité réduite, les aîné.e.s, etc ;
- > Les projets devront avoir lieu entre les mois d'avril et de décembre 2021.

Soutien des artistes/collectifs/organismes par les équipes des maisons de la culture en :

- > offrant un cachet d'un montant minimal de 3 000 \$, pour un nombre d'heures à déterminer avec le ou la responsable du projet ;
- > accompagnant le développement et la réalisation du projet (par les agent.e.s culturel.le.s, les médiateur.trice.s) ;

- > proposant des collaborations avec des organismes communautaires ;
- > suggérant des mesures adaptées à la période de pandémie et au contexte sanitaire en vigueur ;
- > offrant des initiations aux outils numériques collaboratifs (si ceux-ci sont utiles au développement de leur projet) ;
- > proposant des jumelages avec d'autres projets et dans divers arrondissements pour favoriser la créativité, la solidarité et la mobilisation à travers la ville ;
- > donnant accès aux équipements et aux locaux des lieux de diffusion municipaux (selon la disponibilité et les possibilités liées au contexte).

Admissibilité

- > L'appel à participation s'adresse aux artistes, collectifs ou organismes artistiques professionnels en arts de la scène (musique, théâtre, danse, chanson, conte, slam, etc.), arts visuels, littérature, arts médiatiques et numériques, arts du cirque, patrimoine, arts de rue, cinéma, nouvelles pratiques artistiques ;
- > Les artistes, les collectifs ou les organismes qui présentent une demande doivent résider à Montréal. Dans le cas d'une inscription au nom d'un collectif, la majorité des membres doit avoir une adresse sur le territoire montréalais. Pour un organisme culturel légalement constitué, l'organisation doit être établie à Montréal ;
- > Les projets qui favorisent l'inclusion et la représentativité des diversités culturelles, fonctionnelles et de genre, les personnes racisées, les Autochtones, les personnes particulièrement vulnérabilisées par le contexte actuel ;
- > L'artiste, le collectif ou l'organisme doit avoir un intérêt marqué pour les approches relationnelles, participatives et de médiation culturelle, ainsi que pour les échanges collaboratifs avec d'autres artistes.

Critères de sélection

Les projets seront évalués par un comité composé de représentant.e.s des équipes culturelles des arrondissements et du Service de la culture en fonction des critères suivants, dans une optique d'ouverture et d'inclusion :

Le projet

- > Qualité du travail de médiation proposée : types de rencontres avec la population, apprentissages, démarche artistique ;
- > Concordance du projet avec le thème « Nos maisons ».

Les participant.e.s

- > Proposition d'activités et de collaborations pour les personnes plus particulièrement vulnérabilisées par le contexte actuel (comme les personnes itinérantes, les nouveaux arrivants, les personnes à mobilité réduite, les aîné.e.s, etc.) et pour les personnes issu.e.s des diversités culturelles, fonctionnelles et de genre, les personnes racisé.e.s, les Autochtones ;
- > Pertinence du projet pour les participant.e.s : accessibilité et concordance avec leurs réalités.

Les artistes, collectifs ou organismes

- > Capacité à réaliser et à adapter son projet : dans un contexte collaboratif, dans divers arrondissements, en période de pandémie, dans une optique d'inclusion ;
- > Intérêt à travailler dans des quartiers excentrés, éloignés du centre ;
- > Contribution à une meilleure représentation des diversités.

Rencontres publiques sur le projet « Nos maisons » (facultatives)

Deux rencontres publiques d'accompagnement se tiendront en ligne avant la date de dépôt :

1. Une séance d'information et d'idéation : le 8 décembre 2020 – de 14h à 15h30
2. Une séance d'accompagnement pour la rédaction du projet : le 13 janvier 2021 – de 14h à 15h30

Voici le lien pour s'inscrire aux rencontres publiques :

<https://forms.gle/QPh6PFvfUVgHiwjN6>

Comment soumettre votre projet

1. En remplissant directement le formulaire : <https://forms.gle/Tzm71kPQckZKmLKJ8>
Veuillez transmettre votre dossier de candidature par le biais du formulaire, incluant une présentation du projet, un budget et la documentation en appui au projet (dossier visuel, présentation de l'artiste, du collectif ou de l'organisme, CV des réalisations) ;
2. En participant aux rencontres publiques pour faire connaître vos idées et être accompagné.e.s pour remplir le formulaire : le 8 décembre 2020 de 14h à 15h30 et le 13 janvier 2021 de 14h à 15h30 ;
3. En nous écrivant pour obtenir de l'accompagnement à : mediationculturelle@montreal.ca

Date limite de dépôt des projets

- > Le lundi, 25 janvier 2021

Calendrier

- > Rencontres publiques : 8 décembre 2020 et 13 janvier 2021
- > Date limite de dépôt : 25 janvier 2021
- > Sélection des projets : février 2021
- > Développement des projets avec la population : avril à décembre 2021

Contact et infos

- Pour toute question sur l'appel à participation ainsi que pour déposer votre dossier, écrivez-nous à : mediationculturelle@montreal.ca / Service de la culture – Ville de Montréal
- Pour consulter l'appel à participation sur le site de la ville : <http://montreal.mediacionculturelle.org/apel-a-participation-nos-maisons/>
- Pour des informations sur le réseau Accès culture : <https://www.accesculture.com>
- Pour suivre l'actualité de la ville en médiation culturelle : <https://montreal.mediacionculturelle.org>

Le projet collaboratif « **Nos maisons** » est rendu possible par le Programme de médiation culturelle des arrondissements montréalais dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal.

